

Gatineau, le 3 décembre 2019

Monsieur Régent Dugas Président Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais 602, route 301 Nord Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0

Objet : Précisions en lien avec la fermeture temporaire de l'usine de Fortress

Monsieur le Président,

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) partage les mêmes inquiétudes que vous concernant les impacts engendrés par la fermeture temporaire de l'usine de Fortress à Thurso. Je peux vous assurer que différentes équipes du MFFP, en région et à Québec, se sont activement mobilisées pour élaborer et mettre en œuvre des mesures d'aide exceptionnelles, ainsi que des modalités administratives dans le but d'atténuer ces impacts et de maintenir les activités industrielles en forêt et en usine.

Ainsi, pour la saison 2019-2020 dans les régions de l'Outaouais et des Laurentides :

- La destination des bois feuillus de trituration vers d'autres utilisateurs est la piste à prioriser. Le 29 novembre 2019, le gouvernement a annoncé la mise en place d'une mesure de soutien exceptionnelle visant à réduire les conséquences de cette fermeture sur les entreprises forestières des Laurentides et de l'Outaouais. Le soutien financier gouvernemental d'un maximum de 5,3 M\$ permettra de compenser les frais additionnels engendrés par le déplacement des volumes de bois des entreprises de ces régions vers l'usine de Domtar située à Windsor, en Estrie.
- Près des milieux habités, l'écoulement de volumes de bois de trituration vers le marché du bois de chauffage est une option pouvant être envisagée.
- Pour les volumes résiduels de trituration ne pouvant être acheminés chez un autre utilisateur, les industriels forestiers pourront se prévaloir de modalités administratives afin d'abattre des tiges et de les laisser sur le parterre de coupe sans pour autant perdre l'aide associée aux coupes

Téléphone: 819 246-4827 Télécopieur: 819 246-5049 www.mffp.gouv.qc.ca partielles. De plus, une aide supplémentaire pour prendre en compte les frais d'opération associés à la récolte a été annoncée.

À court terme, nous sommes convaincus que ces mesures et ces modalités permettront aux industriels forestiers de passer au travers de cette crise. Quant aux enjeux à moyen et long terme que vous avez soulevés, ils sont très complexes et interpellent autant les industriels forestiers que le MFFP dans la recherche de solutions durables. Je peux vous rassurer, en terminant, que le MFFP maintient des échanges en continu avec l'ensemble de ses partenaires dans le but d'optimiser le potentiel des forêts publiques de l'Outaouais.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

MG/PL/mc

Martin Gingras, ing.f.

c. c. M^{mes} Jacinthe Brisson, directrice régionale – DGFo-07, MFFP Cathy Labrie, DGFo-07, MFFP

MM. Raymond Barrette, coordonnateur, TGIRTO Pierre Labrecque, adjoint exécutif, DGFo, MFFP